



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE L'ASSOCIATION MLCC42

ANNÉE 2020

FÉVRIER 2021

Le LIEN – MLCC42
15 rue Robert
42000 Saint-Étienne
06.67.17.15.60
contact@lelien42.org

SOMMAIRE

Table des matières

Introduction.....	4
I. Présentation de l'association « MLCC42 – Le LIEN ».....	5
1. Historique du projet.....	5
Phase de construction du projet.....	5
Phase de lancement.....	5
Élargissement de nos orientations.....	5
Vers une mise en œuvre de ces orientations.....	6
2. Objet social & valeurs.....	7
3. Missions.....	8
Raison d'être.....	8
Notre savoir-faire : relier.....	8
II. Fonctionnement de l'association.....	9
1. Composition de l'Équipe.....	9
2. gouvernance.....	10
3. Sources de financement.....	11
Financement global 2020.....	12
4. Partenariats.....	13
Partenaires sur les monnaies complémentaires.....	13
Partenaires bancaires.....	13
III. Bilan des missions 2020.....	15
1. La formalisation d'un projet associatif.....	15
Un accompagnement à l'ancrage territorial.....	15
ALTICA, un dispositif de diagnostic et d'accompagnement RSE.....	15
Accompagnement DLA.....	16
Une vie associative riche.....	16
1. Les Assemblées Prép' AG.....	16
2. L'Assemblée Générale Ordinaire.....	16
3. Une Assemblée Générale Extraordinaire.....	16
2. actions menées en 2020.....	17
Une situation sanitaire exceptionnelle.....	17
Un dispositif de soutien spécifique.....	17
1. Un guide des dispositifs de soutien.....	17
2. Un état des lieux du réseau.....	17
3. Une occasion d'éducation populaire.....	18
Les Petits Dej Du LIEN.....	18
3. Quelques chiffres.....	19

INTRODUCTION

Le constat est là, indéniable : notre civilisation fait face à une urgence écologique et sociale sans précédent dans l'époque moderne. Malgré plusieurs décennies de discours scientifiques nous alertant, depuis le fameux rapport Meadows en 1972 jusqu'aux plus récentes déclarations du GIEC, les réponses apportées par le monde politique et économique sont insuffisantes. Le système dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, le capitalisme financier, repose sur une exploitation sans limite des ressources planétaires et humaines, causant de nombreux dégâts sur l'environnement et le bien-être des individus.



Nous pensons que la porte de sortie doit se trouver dans un autre modèle d'organisation, basé :

- ◆ non pas sur la concurrence, mais sur la coopération ;
- ◆ non sur une économie linéaire, mais au contraire circulaire ;
- ◆ non sur une économie inégalitaire, mais redistributive et inclusive, sans profit des uns aux dépens des autres ;
- ◆ non sur la recherche du profit à tout prix, mais sur une remise en question du calcul des richesses, incluant les impacts positifs et négatifs des activités dans la balance.

De la même manière que la monnaie sous sa forme actuelle (gérée par les banques centrales mais surtout par les banques privées) constitue le bras armé du système capitaliste financier, les monnaies citoyennes constituent selon nous les outils privilégiés du changement de système nécessaire.

C'est cette vision que nous avons continué à porter en 2019, à la fois dans le contenu de nos interventions, dans nos participations aux événements, mais aussi par des réalisations concrètes permettant de faire avancer la transition écologique et sociale au niveau local.

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION « MLCC42 – LE LIEN »

1. HISTORIQUE DU PROJET

PHASE DE CONSTRUCTION DU PROJET

L'association **MLCC42 (Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne Loire Sud)** a été fondée par des citoyen.nes de Saint-Étienne et ses environs en **juin 2012**. Les réflexions ont mené bon train pendant quatre années et demie et les ajustements ont été nombreux.

Le LIEN, monnaie locale du bassin stéphanois, a progressivement été construite durant des réunions plénières et sur une base participative, grâce à un noyau de personnes toujours présentes et grâce au soutien de nombreuses autres de passage. Au fil des années, un réseau s'est constitué autour du projet. En effet, une large palette de professionnel.le.s peuvent accepter et faire circuler les LIENS : associations, coopératives, commerçant.e.s, artisan.es, professions libérales, prestataires de services, producteur.rice.s, services de proximité... et ce parmi de nombreux secteurs d'activités.

PHASE DE LANCEMENT

En **juin 2016**, la circulation du LIEN a été testée sur Firminy parmi un réseau de 3 professionnel.le.s dont 1 Comptoir de LIENS. Sortant de 4 années de réflexions théoriques, ces deux mois d'expérimentation ont permis de tester la circulation des LIENS (relations entre les adhérent.e.s, professionnel.le.s et CDL, la communication interne et externe etc.). Des ajustements ont été mis en place avant le lancement officiel de la monnaie sur tout le territoire.

Le LIEN a été lancé officiellement auprès du grand public le samedi **10 septembre 2016**. L'équipe de la monnaie locale stéphanoise était présente toute la journée place Jean Jaurès à Saint-Étienne pour proposer des animations, des concerts et des conférences aux passant.es.

ÉLARGISSEMENT DE NOS ORIENTATIONS

Lors de l'**Assemblée Générale Exceptionnelle du 14 février 2018**, l'association dresse un bilan des deux premières années de circulation des LIENS : après un lancement plutôt satisfaisant, le nombre d'adhérent.es, aussi bien professionnel.les que particuliers, stagne voire évolue à la baisse. Deux raisons principales semblent expliquer ce constat :

- Les **contraintes** liées à l'utilisation du LIEN papier : besoin de se déplacer en comptoir de change pour obtenir des LIENS, durée variable d'encaissement des chèques, nécessité de penser à avoir des LIENS sur soi... Utiliser les LIENS nécessite un engagement au quotidien, et les changements d'habitudes ne se sont pas faits chez tou.te.s les adhérent.es ;
- Le **sens** de l'utilisation du LIEN qui est questionné : d'abord face au fort taux de reconversion des LIENS par les professionnel.les, ensuite face à l'urgence que représentent les changements climatiques. Des questions se posent quant à l'impact réel de la circulation de la monnaie locale face à l'urgence climatique et dans le mouvement global de la transition.

L'association a donc travaillé de nouvelles orientations qui ont été validées en **Assemblée Générale Ordinaire, le 26 avril 2018** selon deux axes :

- Mettre en place, en complément des Coupons-Billets, un **système de paiement numérisé** visant à favoriser la circulation des LIENS entre professionnel.le.s et éviter leur reconversion rapide en Euros (faciliter le règlement des factures aux fournisseurs et des parties de salaires en LIENS).
- Ajouter à la circulation du LIEN une **dimension de financement et de soutien à l'émergence de projets locaux de transition** écologique, coopératifs et solidaires ; à forte valeur ajoutée pour l'environnement et pour le territoire.

Ces nouvelles orientations ont pu être mises en œuvre grâce à l'obtention en **juin 2018** d'une subvention dans le cadre de l'Appel à Projets « Mon projet pour la Planète » du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

VERS UNE MISE EN ŒUVRE DE CES ORIENTATIONS

Depuis **septembre 2018** l'association travaille à la concrétisation des axes de développement choisis collectivement. L'association aura ainsi testé sa capacité à mobiliser son réseau lors du financement de la centrale photovoltaïque du GAEC de l'Esparcette.

En Septembre 2019, les premiers LIENS numériques sont mis en circulation et 75 % du réseau l'a déjà adopté à la fin de l'année 2019 ! Cette avancée technique ouvre la porte à un certain nombre d'usages de la monnaie inenvisageables auparavant (paiements de factures entre professionnel.les, achats en ligne ...).

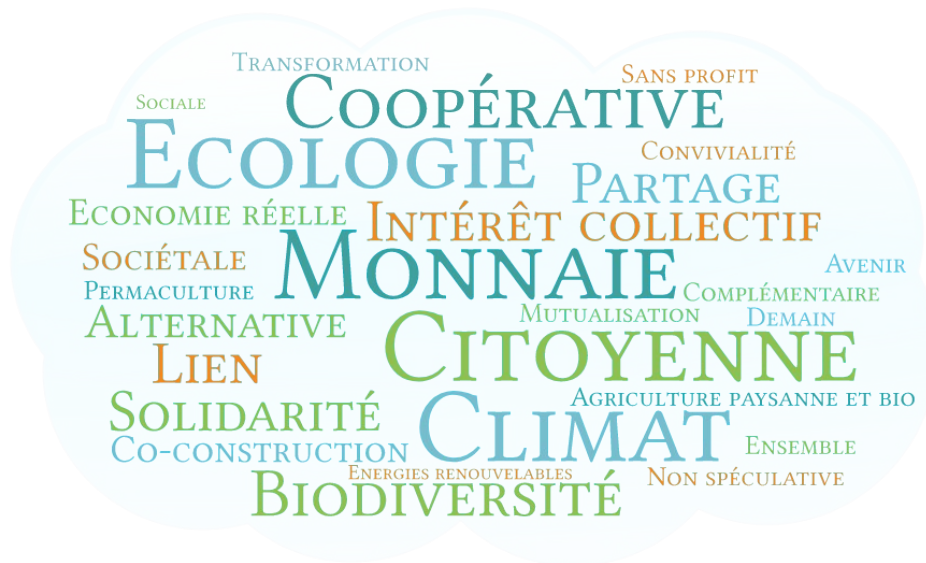
Début 2020, la question technique n'est donc plus un frein à la circulation du LIEN. Une question émerge à présent :

« Comment maximiser la circulation du LIEN et maximiser les impacts positifs sur les adhérent.es de l'association ? »

C'est tout l'objet de l'année 2020 que nous allons décrire dans ce document !

2. OBJET SOCIAL & VALEURS

Le projet du LIEN est basé sur une **charte des valeurs**. Celle-ci réaffirme les valeurs propres au développement durable qu'elle souhaite trouver chez les professionnel.le.s de son réseau et auxquelles elle souhaite sensibiliser ses adhérent.e.s. La monnaie locale « Le LIEN » se veut ainsi un outil **au service des citoyen.ne.s et de l'économie locale**, visant à protéger le **bien commun**, selon les principes de **l'économie sociale et solidaire**. La **justice sociale**, le respect et la promotion de **l'écologie**, la **démocratie participative** et la **solidarité** sont les valeurs phares de l'association.



Les professionnel.les qui obtiennent l'agrément sont donc les garant.es de ces valeurs et s'engagent dans une **démarche d'amélioration sociétale** durant leur adhésion. Les axes de progrès possibles des structures candidates sont des critères importants de sélection. En contrepartie de leur intégration au réseau local, elles s'engagent à mettre en place des actions pour progresser sur les points suivants :

- Relocalisation de l'économie
- Empreinte écologique
- Actions sociales
- Engagement citoyen

L'engagement des professionnel.le.s sur ces valeurs est un gage de qualité. Ce travail de **recensement** et de **valorisation** des professionnel.les engagé.es sur le territoire agit comme une forme de labellisation, qui permet aux utilisateur.trices de retrouver du sens dans leurs modes de consommation et de s'assurer de la qualité et de la provenance de leurs achats.

Conformément aux nouvelles orientations introduites en 2018, les statuts de l'association ont été enrichis afin d'inclure la dimension de **soutien à des projets locaux participant à la transition écologique et citoyenne sur le territoire**.

Encadré : extrait des statuts mis à jour suite à l'AGE 2020

ARTICLE 2 : Objet Social

L'association assure la promotion, l'organisation et la gestion de la monnaie locale complémentaire, le LIEN, sur le bassin de la « Loire Haute », auprès d'un large public de citoyen.nes et d'entreprises responsables. Elle réalise pour cela des actions :

- d'accompagnement à la relocalisation de l'économie;
- d'accompagnement à l'amélioration des pratiques sociales et écologiques;
- d'éducation populaire sur les sujets économiques, monétaires et financiers;
- d'innovation monétaire au service du territoire.

Elle se donne pour objectif complémentaire de faciliter le financement de projets de transition écologique et citoyenne sur son secteur. Elle construit dans ce cadre des partenariats intégrés avec des acteurs coopératifs et associatifs locaux.

L'association souhaite ainsi faire de la monnaie locale citoyenne Le LIEN un moyen concret de mobilisation des consommatrices et consommateurs d'une part, et des actrices et acteurs de l'économie locale, d'autre part, en vue de mettre en commun leurs efforts en faveur d'une transition écologique et citoyenne sur son territoire.

3. MISSIONS

RAISON D'ÊTRE

Notre ambition est d'agir pour un système économique local résilient, où la monnaie relie les citoyen.ne.s et l'économie, dans le respect de l'humain et de l'environnement.

Aussi, en Loire-Haute, nous souhaitons **redynamiser et développer l'économie locale et le lien social** :

- en favorisant le développement des initiatives économiques et sociales responsables respectueuses des êtres humains et de leur environnement ;
- en mettant en place un système monétaire complémentaire qui n'alimente pas le circuit financier spéculatif mondial.

NOTRE SAVOIR-FAIRE : RELIER

En Loire-Haute, pour agir au service de la transition écologique et sociale, nous mettons en œuvre quatre grandes missions :

1. Développer et animer un réseau local d'utilisateurs engagés autour de la monnaie, particuliers et acteurs économiques
2. Accompagner les organisations du territoire dans l'amélioration de leur pratiques écologiques et sociales (RSE/RSO)

3. Sensibiliser le grand public aux questions monétaires et financières et aux enjeux de consommation responsable et témoigner sur les possibles expérimentés
4. Assumer une fonction R&D territoriale inter-acteurs pour imaginer des outils économiques et monétaires alternatifs.

II. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

I. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'association vise à animer un outil monétaire réapproprié et contrôlé par ses utilisateur.rices. L'équipe composée des salarié.es et bénévoles est donc au service des usagers de la monnaie.

Salarié.es

En 2020, l'équipe salariée est composée de trois personnes d'horizons divers, de formations et d'expériences complémentaires :



En Septembre 2020, un essai sera fait pour remplacer avec Quentin Boyer ; malheureusement, Quentin ne renouvellera pas son contrat à la suite de la période d'essai.

C'est donc Émilien Epale qui remplace Margot depuis février 2021 ! Bienvenue à lui ! Emilien quitte donc le poste d'administrateur qu'il occupait pour rejoindre l'équipe salariée

Bénévoles

L'association peut également compter sur une dizaine de bénévoles actif.ves tout au long de l'année. Certain.es ont rejoint le Conseil d'Administration Collégial et participent activement au développement des projets de l'association, aussi bien dans la définition des orientations que dans la réalisation des missions. D'autres bénévoles participent de manière plus ponctuelle, pour par exemple : tenir des stands lors d'événements, accompagner l'équipe salariée sur la construction d'outils de communication, organiser des interventions (cinés-débats, conférences...), etc. De nombreuses tâches peuvent être imaginées dans ce cadre, suivant les disponibilités, compétences et envies des personnes mobilisées.

2. GOUVERNANCE

Le **Conseil d'Administration Collégial** (CAC) fonctionne de manière collégiale, il assume collectivement la responsabilité de l'association. Dans le cadre et selon les orientations définies par l'**Assemblée Générale**, le CAC prend l'ensemble des décisions nécessaires à l'accomplissement des objectifs et actions de l'association. Toute personne, physique ou morale, adhérente à l'association peut candidater pour l'entrée au CAC : particuliers, acteurs économiques, associations...

Ont été élu.es à l'Assemblée Générale 2019, pour constituer le CAC 2020-2021 : Corinne Bessette, Émilien Epale, Mickaël Seytre, Gérald Bayle et Jacques Villeveille.

Pour garantir le bon fonctionnement de l'association, 4 **commissions thématiques** ont été mises en place. Ces commissions présentent un résumé de leurs activités, lors de la tenue des CAC. Elles travaillent en lien avec les salarié.es, les membres de l'association, le CAC. Ces groupes de travail sont constitués des membres du CAC et des adhérent.es volontaires. Ils se réunissent en fonction des besoins de l'association, et délibèrent sur les propositions qui peuvent être soumises par tou.te.s les membres et les salarié.es.

COMMISSION PROS

S'occupe d'organiser le démarchage des professionnel.les et comprend la commission d'agrément qui valide l'entrée des professionnel.les dans le réseau.

COMMISSION COMMUNICATION

S'occupe de la construction de la communication en interne et en externe de l'association.

COMMISSION FINANCE

Gère les comptes de l'association et le suivi des subventions.

COMMISSION R.H

S'occupe du bien-être et de l'encadrement de l'équipe salariée, des personnes en services civiques et en stages.

Le mode de décision est prioritairement le consentement en référence au modèle de la sociocratie. Le recours au vote n'est que l'ultime recours pour sortir d'un blocage éventuel.

3. SOURCES DE FINANCEMENT

« Les ressources financières de l'association se composent des cotisations de ses membres, des subventions, dons et legs, du résultat des manifestations exceptionnelles qu'elle organise, ou tout autre ressource légalement autorisée. L'assemblée générale de l'association fixe les différents modes et montants de cotisation » (extrait des statuts de l'association, voir annexe 3).

LES COTISATIONS

L'association s'autofinance grâce aux **adhésions** récoltées auprès des utilisateur.trices et des professionnel.les. L'adhésion est obligatoire pour utiliser la monnaie locale.

Le tarif des adhésions

Adhésion utilisateur.ice :

Depuis l'assemblée générale du 1^{er} avril 2017, **le prix de l'adhésion est libre** pour les utilisateur.ice.s. La participation libre permet à chacun.e de donner ce qu'il.elle veut ou ce qu'il.elle peut, en fonction de ses capacités et revenus. Pour autant il est toujours important de rappeler que participation libre n'est pas synonyme de gratuité ou petit montant. Pour cela, nous faisons connaître les besoins de l'association qui sont en moyenne de 12€/an (soit 1€/mois).

Adhésion professionnel.le :

Depuis l'Assemblée générale du 15 mai 2019, l'adhésion pour les acteurs économiques est composée d'une part fixe de 40€ par structure et d'une part variable de 1,5 % du CA réalisé en LIEN numérique. La cotisation est ainsi indexée sur la circulation du LIEN plutôt que sur la capacité supposée de la structure à soutenir l'association (estimée auparavant en fonction du nombre de salarié.es ETP la composant). Il s'agit de basculer d'une cotisation de soutien vers une cotisation de fonctionnement.

En 2020, la somme des cotisations a permis à l'association de s'autofinancer à hauteur de 3500 euros.

LA VENTE DE PRESTATIONS

Depuis la fin d'année 2020, l'association a mis en place la vente de prestations :

1. Un accompagnement à l'ancrage territorial : 400€
2. Accompagnement Altica : 500€
3. Accompagnement spécifique ERE43 : 2300€

Les deux premiers dispositifs seront décrit dans le descriptif de nos actions.

FINANCEMENTS EXTERNES : SUBVENTIONS

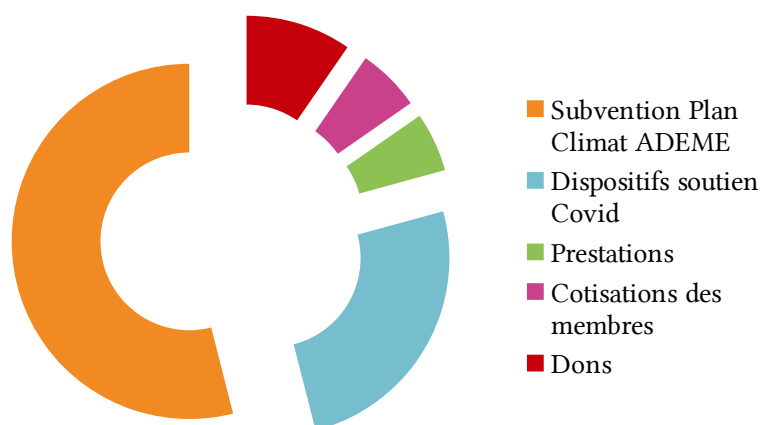
En 2020, les frais de fonctionnement de l'association ont été couverts à 70 % par la subvention du Ministère de la Transition écologique et solidaire, obtenue en juin 2018 dans le cadre de l'appel à projets « Mon projet pour la planète » : environ 32 000€

DISPOSITIFS DE SOUTIEN COVID

L'association a également bénéficié de certains dispositifs de soutien pour passer les difficultés liées au Covid. A ce titre nous avons reçu :

- 5 000€ de soutien distribué par France Active
- Près de 10 000€ au titre du dispositif d'activité partielle..

FINANCEMENT GLOBAL 2020



4. PARTENARIATS

PARTENAIRES SUR LES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES

L'association MLCC42 est membre de deux fédérations, regroupant les réflexions liées aux monnaies complémentaires à échelle nationale :



Mouvement SOL : le Mouvement SOL est un des deux réseaux nationaux de représentation et de mutualisation des expériences de monnaies locales. Afin de participer au développement du Mouvement, nous avons intégré la coprésidence du Mouvement. Le réseau est en plein professionnalisation et structuration, notamment avec le lancement d'un organisme de formation et d'une coopérative de production des solutions numériques à destination des monnaies locales.



Réseau MLCC : réseau national pour la mutualisation des pratiques entre MLC. Il organise chaque année des rencontres nationales et régionales où différentes monnaies locales travaillent ensemble pour améliorer leur impact économique, et met des ressources à disposition de celles-ci (aides sur les aspects juridiques, le fonctionnement d'une MLC, la rédaction des chartes, statuts...).

PARTENAIRES BANCAIRES



Depuis son lancement, la monnaie locale Le LIEN fonctionne grâce à un partenariat avec **La Nef**, coopérative financière qui offre des solutions d'épargne, de crédit et de financement participatif orientées exclusivement vers des projets à utilité écologique, sociale et/ou culturelle. La Nef héberge le compte épargne de nantissement des euros convertis en monnaie locale.

Depuis 2018, la Nef a souhaité renforcer son engagement auprès des monnaies locales, via une convention de partenariat signée avec les réseaux MLCC et Mouvement SOL : « *objectif : renforcer les synergies entre les trois structures afin d'outiller les Monnaies Locales Complémentaires, financer davantage de projets à impact social, environnemental et/ou culturel sur les territoires et sensibiliser à une économie citoyenne, transparente et en circuit court* » (extrait du communiqué de presse de la Nef d'août 2018).



Le LIEN fonctionne également en partenariat avec le **Crédit Coopératif**, banque coopérative proposant produits et services éthiques et solidaires. Elle héberge une autre partie du fonds de nantissement, permettant d'assurer les mouvements de conversion/reconversion d'Euros en monnaie locale.

PARTENAIRES LOCAUX



La Fabrique de la transition : La Fabrique est un espace de coopération entre une dizaine de structures associatives ou coopératives du bassin Stéphanois.

Nous sommes cofondateurs de cette structure qui a vocation de faire coopérer les structures concernant leurs recherches de financement, leurs pratiques de gouvernance partagée et la mise en place de la communication partagée.



Réseau d'initiatives

Rues du Développement Durable : RDD est une association fondée en 2009 ayant pour but de réaménager les rez-de-chaussée vacants du quartier du Crêt de Roc à Saint-Étienne, pour rendre le quartier plus solidaire, convivial, économe, participatif et créatif. Elle favorise et aide à l'installation d'activités qui entrent dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle gère notamment le local partagé « Le Pied des Marches », lieu d'accueil, de rencontre, et d'échange, où se trouve le siège social de MLCC42.



réflexions communes, des événements de type projections-débats, des échanges de ressources intellectuelles, etc.

Le **Collectif pour une Transition Citoyenne - CTC42** est un réseau de près de 70 structures ligériennes qui œuvrent pour la Transition (économie, environnement, éducation, énergies renouvelables, alimentaire...). Notre partenariat se décline par l'organisation de groupes de travail sur des réflexions communes, des événements de type projections-débats, des échanges de ressources



partageant nos valeurs. Soutenant le LIEN depuis ses débuts, Tatou Juste donne une place particulière à la monnaie locale en permettant le paiement des entrées en Liens, en plus du stand que nous tenons chaque année.

TatouJuste est un salon stéphanois qui met en lumière des initiatives, des expérimentations, des individus ou des collectifs qui agissent concrètement pour une société plus respectueuse de l'environnement, de l'humain et qui œuvrent pour une relocalisation de l'économie. Tous les ans le salon nous permet d'aller à la rencontre du grand public et d'autres initiatives locales

III. BILAN DES MISSIONS 2020

I. LA FORMALISATION D'UN PROJET ASSOCIATIF

UN ACCOMPAGNEMENT À L'ANCRAGE TERRITORIAL

En fin d'année 2019, et suite à la mise en circulation du LIEN numérique, nous avons ressenti la nécessité de construire un accompagnement plus avancé à l'intégration dans le réseau.

Grâce à un entretien de plus en plus poussé avec les adhérent.es pro (les nouveaux et les anciens), nous avons commencé un travail de construction du réseau, non pas seulement en faisant rentrer des adhérent.es, mais aussi en leur proposant une manière d'utiliser leurs LIENS.

Ces premiers essais se sont montrés plutôt concluants et présentent plusieurs avantages

- Un intérêt direct pour les membre grâce à une mise en relation en fonctions de leurs enjeux.
- La facilitation de la circulation de la monnaie
- Rassurer les adhérents sur les volumes de circulation grâce à un dimensionnement de la circulation adapté à leur situation.
- Identifier des besoins communs non répondus dans le réseau / sur le territoire
- Mettre en relation des professionnel.les avec des démarches collectives sur le territoire.
- Une activité avec une performance exponentielle grâce à une connaissance du territoire de plus en plus affûtée.

ALTICA, UN DISPOSITIF DE DIAGNOSTIC ET D'ACCOMPAGNEMENT RSE

Afin de compléter notre offre, notamment en direction de structure avec un militantisme moins marqué que les membres du réseau, nous avons coconstruit le dispositif avec l'entreprise Résultat +.

Ce dispositif nous permet d'accompagner l'engagement de structures qui ont conscience des enjeux écologiques et sociaux de notre époque, mais qui manquent de clés pour se lancer.

Grâce au partenariat avec Résultat +, nous combinons nos compétences respectives en analyse économique des PME et en compréhension des enjeux écologiques et sociaux.

Suite à une première phase de diagnostic où l'entreprise reçoit une « notation » selon 14 critères, nous proposons un accompagnement annuel (à raison d'un rendez vous par trimestre).

Cette démarche présente également de nombreux bénéfices :

- Amélioration de l'impact écologique et sociale des entreprises accompagnées
- Construction d'un partenariat entreprise/associatif qui décloisonne ces deux secteurs d'activité et affirme le professionnalisme de notre activité
- Permet aux entreprises accompagnées de prendre de l'avance sur le contexte réglementaire qui devrait avancer dans le sens d'une transition sociale et écologique

- Mise en place d'un comité de suivi chargé de surveiller le dispositif ALTICA et de s'assurer qu'il ne glisse pas vers une démarche de Green Washing.

ACCOMPAGNEMENT DLA

Comme les deux points précédent l'exprime l'association développe un panel d'offre et de dispositif. Ces éléments sont issus de démarches empiriques liées aux besoins ressentis sur le terrain. Nécessairement, la multiplication de ses expérimentations risque de rendre le projet très complexe.

Nous avons donc saisi l'opportunité, lors du printemps 2020, de bénéficier d'un DLA (Dispositif d'Accompagnement Local). Cet accompagnement, largement suivi par l'équipe salariée et les membres du CA lors de 8 demis journées de travail, aura permis de clarifier notre projet associatif et de poser les bases d'un modèle économique visant à nous détacher de subventions de fonctionnement d'ici quelques années.

UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE

Tout ce travail concernant la mutation du projet associatif méritait d'être travaillé collectivement afin de représenter un véritable projet collectif.

La vie associative, dans ce contexte si particulier, s'est organisée autour de trois temps forts :

1. LES ASSEMBLÉES PRÉP_aAG

Afin de préparer l'Assemblée Générale et de mettre en discussion ces ébauches de projets (en Février, avant le DLA), nous avons organisé deux assemblée Prép'AG avec l'objectif de convier les adhérents à venir retravailler le projet associatif et exprimer leur besoins.

Ces temps auront réunis une quinzaine de personnes. Les retours lors de ce temps, nous auront permis de faire avancer les projets déjà en cours, et surtout de mettre en route l'idée des P'tits Dej du LIEN. Ces éléments nous auront permis d'avoir de meilleurs éléments d'informations pour commencer le DLA.

2. L_aASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

En cette période si particulière de confinement, nous avons décidé de faire notre Assemblée Générale Ordinaire en Visioconférence. L'objectif de ce temps était surtout de valider le processus normal d'une AGO en attendant un potentiel retour à la normale pour continuer une construction plus participative du projet associatif. L'AGO a eu lieu pendant la même période que le DLA et nous n'avions pas finalisé une proposition de projet associatif à présenter aux adhérent.es.

L'AGO a validé le rapport moral, le bilan financier et le rapport d'activité pour l'année 2019. Elle a par ailleurs renouvelé sa confiance dans le CA en place dans la mise en place des projets de l'asso.

3. UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Suite aux conclusions du DLA et aux modifications que ces conclusions apportent sur le fonctionnement de l'asso. Nous avons décider de réunir à nouveaux les adhérent.es pour valider

la proposition construite en DLA. Malheureusement, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir en présentiel et nous avons à nouveau du nous réunir en visio.

Les perspectives de l'association ont semblé convaincre les membres avec un point d'attention sur l'importance de développer un peu plus fortement l'aspect éducation populaire de notre activité.

2. ACTIONS MENÉES EN 2020

UNE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

La situation sanitaire que nous avons du affronter collectivement en 2020 aura bien évidemment pesé sur les actions que nous avons pu mettre en place. Outre l'interdiction des rassemblements et l'annulation de la grande majorité des événements, c'est tout le réseau des professionnel.les qui s'est retrouvé touché par la crise.

Dans ce contexte, il nous a été difficile de développer le programme que nous avons construit collectivement et nous avons du nous adapter.

UN DISPOSITIF DE SOUTIEN SPÉCIFIQUE

La réponse à une situation de crise fait parti de l'ADN de notre monnaie locale et du mouvement des monnaies locales de manière générale. Nos initiatives ont notamment vocation à apporter de la résilience monétaire et économique sur un territoire touché par une crise comme celle du Covid.

Malheureusement, notre association et la monnaie le LIEN n'avaient pas les épaules nécessaires pour apporter une réponse d'ordre monétaire. Mais nous ne sommes pas restés inactifs pour autant.

1. UN GUIDE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

À l'annonce du confinement mi-mars, de nombreux acteurs institutionnels ont annoncé des dispositifs de soutien exceptionnels. Cependant, les mesures sont restées difficilement compréhensibles ou accessibles. Quelques jours seulement après l'entrée en vigueur du confinement, nous avons mis en ligne un guide de dispositifs de soutien afin d'aider les membres du réseau et les autres acteurs du territoire à traverser la crise avec le moins de dégâts possibles. Ce guide est arrivé bien avant ceux des acteurs institutionnels et nous avons maintenu une mise à jour hebdomadaire pendant plus d'un mois, jusqu'à la publication d'un guide par le gouvernement, moment à partir duquel nous n'avions plus besoin de remplir cette mission.

À noter que ce guide a été repris largement par de nombreuses monnaies locales pour soutenir leur réseau.

2. UN ÉTAT DES LIEUX DU RÉSEAU

Par ailleurs, et ce dès les premiers jours également, nous avons initié une prise de contact avec les membres de notre réseau afin de mieux comprendre comment la situation les impactait spécifiquement. L'objectif était d'identifier des besoins communs et essayer d'identifier des solutions adéquates.

A la suite de ça, nous avons publié, à destination du grand public un état des lieux des membres du réseau, en particulier sur les aménagements mis en place par certains (horaires d'ouvertures, prises de rendez vous, livraisons ...)

Enfin, nous avons proposé avec Nathalie Faugerolles et Marielle Fayolle des cercles de paroles afin d'écouter et d'accompagner des souffrances parfois très personnels des gérant.es de structures membres. Ce dernier point a été en revanche, très peu utilisé.

3. UNE OCCASION D'ÉDUCATION POPULAIRE

Malheureusement, cette crise aura également été l'occasion pour nous de mener quelques activités d'éducation populaire. Nous avons notamment rédigé quelques articles d'analyse de la crise économique en cours.

Nous avons principalement profité que les citoyen.nes soit confiné.es chez eux et qu'ils aient du temps disponible pour leur suggérer un certain nombre de ressources pour s'informer sur les questions économiques et financières.

LES PETITS DEJ DU LIEN

La demande avait émergée lors des Assemblées Prép'AG et l'idée était dans l'air depuis déjà plusieurs mois. Mais nous avons enfin sauté le pas et décider de lancement les P'tits Dej des Pros du LIEN à partir de Septembre, ce rendez vous mensuel devra permettre aux membres professionnels du réseau de se rencontrer et de partager leurs expériences autour d'un moment convivial.

Bien évidemment, cet événement récurrent n'a pu avoir lieu qu'une seule fois en raison du contexte sanitaire. C'était fin Septembre et nous avons alors été accueillis par Inovaterre 42, fraîchement arrivé dans le réseau.

3. QUELQUES CHIFFRES

A la fin décembre 2020, le réseau du LIEN comptait :

- ◆ 75 adhérent.e.s professionnel.les
- ◆ 130 adhérent.e.s utilisateur.rice.s

Au sein de ce réseau, il y avait près de 40 000 **Liens** en circulation.

